

# Inscrire la communication pour le développement au patrimoine de l'humanité : quelle utilité publique pour l'Afrique ?

**Samuel DJENGUE**

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

E-mail : [Samuel.djengue@flash.uac.bj](mailto:Samuel.djengue@flash.uac.bj)

## *Résumé*

*L'Afrique est quasiment en proie à une incertitude résultant essentiellement de la dégradation persistante et alarmante de son environnement. De ce fait, la satisfaction équitable des besoins relatifs au développement des générations présentes et futures pour une vie saine et productive en harmonie avec la nature, sera compromise. Pourtant, ce continent regorge d'énormes potentialités et dispose des ressources d'une évidence incontestable, susceptibles d'amorcer un nouvel essor. Aussi avons-nous proposé un plan visant la réduction drastique, maintenant même et de manière progressive du fléau par le concept « Communication pour le développement ».*

*Mots clés : Communication pour le développement, environnement, mesures de précaution*

## *Abstract*

*Africa is regarded as being almost in a state of uncertainty due mainly to the persistent and alarming deterioration of the environment. At this rate of staggering deterioration, fairly satisfying the needs relating to the development of present and future generations for a healthy and productive life in harmony with nature will be compromised. And yet, this continent abounds in huge potential and indisputably has obvious resources and assets likely to curb the scourge and trigger a new lease of life. Also, have we proposed some goals and a plan for drastically reducing the scourge, now and gradually by « Communication for Development ».*

*Keywords: Communication for Development, environment, precautionary measures*

## Introduction

Cette partie de l'étude aborde successivement la justification du thème, la problématique, les hypothèses, les objectifs scientifiques et l'approche globale du sujet.

### 1. Justification du thème

« La recherche francophone et les humanités : interroger les lettres et les sciences sociales/humaines » : tel est l'intitulé du thème proposé par l'Académie africaine de Recherches et d'Etudes francophones (ACAREF), pour marquer le premier Congrès mondial des Chercheurs francophones (CMCF-juin 2019). Des thématiques adaptées, suscitent et s'inscrivent dans cette interrogation ; puis elles forment une trilogie qui établit dans le domaine de la sociologie, le lien social qui résulte essentiellement de la cohésion sociale. Mieux, elles traduisent « Le lien qui relie les individus au sein d'une société à travers diverses institutions et instances de socialisation. Comme Émile Durkheim l'a sensiblement évoqué, le lien social s'exprime dans la division du travail, les échanges issus de la participation à un travail commun et de l'appartenance à des groupes de diverse nature (cellule familiale, groupes religieux, culturels, politiques, etc.) » (DJENGUE, 2017 : 352).

Malencontreusement, l'avènement d'une bande de lâches, voire des hérétiques de tout poil, impertinents, caractérisés par une vie dérégulée, un esprit frivole, des paroles creuses et prétendant à la stabilité permanente du monde, corrode dangereusement cette cohésion sociale. La corrosion ainsi consommée se justifie notamment par le fait que des groupuscules appartenant le plus souvent à la classe politicarde,

font bande à part et refusent délibérément de s'intégrer dans la logique d'une cohésion sociale. Du fait de cette marginalité désespérante, les peuples continuent de subir la sinistre trilogie : misère noire et dorée, paupérisation des chômeurs et l'exclusion qui consolide la fracture de la cohésion sociale. Absurde, peut-être, mais pourtant vrai ! De nos jours, des personnalités insoupçonnables faisant preuve d'une dévorante cupidité et d'une avidité, ont fait irruption dans les arcanes des religions monothéistes et polythéistes, entraînant du coup la séparation de grands amis, des membres d'une même famille, d'un foyer etc. Corollairement, les peuples sont victimes de plusieurs formes d'inégalités : spatiales (rural-urbain), horizontales (homme-femme), socioéconomiques (accès inégal aux sources de revenu, aux opportunités économiques, aux actifs fonciers, à l'éducation, à la santé etc.). Bref ils sont quasiment privés, voire dépouillés du droit de jouissance réelle du patrimoine de l'humanité. Toutes ces inégalités surtout préjudiciables aux femmes et aux enfants, projettent et renvoient à une humanité souffrante, qui se corrompt, se déprave, se pervertit et se développe en l'état.

Tel est bien le problème qu'il convient de résoudre, notamment dans plusieurs pays en Afrique où la fascination du pouvoir, provoquant un coup d'accélérateur au marasme socioéconomique, compromet dangereusement la cohésion

sociale. Aussi sont-ils de surcroît, en quête permanente de repères, mettant leurs actions de « Développement du sous-développent » au profit de l'humanité.

La présente étude qui est une contribution théorique et fondamentale, vient en appoint à la recherche obstinée d'un énième modèle, politique, stratégie ou programme capable de juguler le crime contre l'humanité. Loin de confiner à l'absurde et à ces phénomènes les plus visibles, elle renforce la nécessité absolue d'inscrire à tout prix, et ce pour l'utilité publique du continent, la communication pour le développement au patrimoine de l'humanité. Cette extrême urgence nous en évoque son corollaire, celui relatif au degré zéro de l'utilisation rationnelle des facteurs sociolinguistique, socioculturel et socio ethnique comme outils de cohésion et de développement. La démarche a pour finalité de viser au bien de l'humanité par l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques et, à travers elle, l'accessibilité de son patrimoine comme gage de grande valeur pour l'atteinte des Objectifs du Développement durable (ODD). De ce fait, elle conserve ses atouts majeurs et supplémentaires pour une humanité souffrante, majoritairement analphabète et illettrée qui, du reste, est quasiment en proie à une incertitude résultant essentiellement de la dégradation persistante et alarmante de son environnement. A cette allure de dégradation vertigineuse, la

satisfaction équitable des besoins relatifs au développement des générations présentes et futures pour une vie saine et productive en harmonie avec la nature, sera compromise. Pourtant, ce continent regorge d'énormes potentialités et dispose des ressources d'une évidence incontestable, susceptibles d'amorcer un nouvel essor.

Après la restitution de la problématique, les hypothèses, les objectifs scientifiques et l'approche globale du sujet, le développement articulé de l'étude sera présenté.

## **2. Problématique**

L'Afrique regorge d'un énorme potentiel susceptible de conjurer l'extrême pauvreté, des gisements de minéraux, de pierre précieuse, de réserves d'or, de zinc, de pétrole, du gaz naturel, du charbon etc. En dépit de ces atouts, l'évaluation des indicateurs statistiques élaborés à partir des données quantifiables, permet de mesurer le niveau de bien-être des populations de l'Afrique qui traverse une période de ralentissement de ses activités économiques.

La déclaration de M. Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale, conforte ce fléau social qui se perpétue : « Dans 16 pays, plus de la moitié de la population vit dans une extrême pauvreté ; le monde est en proie à des inégalités criantes : nous vivons dans une époque de grand contraste ». Il s'exprimait

ainsi lors d'une conférence de presse aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Au demeurant, les multiples efforts engagés n'ont pas freiné l'élan de la délinquance socioéconomique et financière qui continue de faire courir de grands périls et de compromettre le patrimoine commun. Tout compte fait, c'est l'humanité qui est dans son ensemble grugée.

Eu égard à ce qui précède, il ne nous paraît pas exagéré de nous interroger et d'interroger les Lettres et les Sciences sociales/humaines ! En Afrique, à qui profitent les myriades de flux financiers opaques échappant à tout contrôle, les gisements de minéraux, de pierre précieuse, de réserves d'or, de zinc, de pétrole, du gaz naturel, du charbon ? À qui profitent par exemple les ressources minières et l'énorme masse de capitaux dégagée par la rente pétrolière au Nigéria ? A-t-elle fait l'objet d'une accumulation et d'un investissement rationnel dans le renforcement des capacités productives du Nigéria qui dispose pourtant d'une population d'environ 200 millions habitants ? A contrario ses richesses nationales ont-elles été purement et simplement pillées, dilapidées et placées dans les banques étrangères ? Manifestement, l'uranium de l'Afrique du Sud, du Niger, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine et du Gabon, n'aurait pas produit l'impact positif escompté. Quid des réserves du fer des régions

forestières et tropicales d'Afrique, de cuivre de la Zambie, de la démocratique du Congo, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, des gisements de cobalt et l'or de la zone soudanienne? Auraielles contribué d'une manière ou d'une autre à la paupérisation des populations locales ? Pourquoi le continent a perdu sa capacité traditionnelle d'autosuffisance alimentaire et d'autosubsistance ? N'est-il pas grand temps d'envisager une autre stratégie qui consiste à inscrire tout simplement la communication pour le développement au patrimoine de l'humanité ?

Pour comprendre avec la plus grande précision l'aspect fondamental de ce problème qu'il convient de résoudre, il nous paraît nécessaire de mettre en relief nos hypothèses, le but à atteindre, et l'approche globale du sujet.

### **3. Hypothèses**

Les hypothèses ci-après sont formulées pour conduire l'étude :

*Hypothèse 1.* L'humanité regorge d'énormes potentialités, des ressources et des atouts d'une évidence incontestable, notamment en Afrique.

*Hypothèse 2.* Le crime éperdu contre l'humanité souffrante, majoritairement analphabète et illettrée, perdure en Afrique.

*Hypothèse 3.* L'inscription du concept « Communication pour le développement humain durable » au patrimoine de l'humanité,

peut décélérer la dégradation persistante et alarmante des conditions de vie en Afrique.

L'originalité des fondements méthodologiques pose la problématique du crime contre l'humanité. Le but à atteindre qui s'en suivra, cible nos objectifs scientifiques.

#### **4. Objectifs scientifiques**

Le but de l'étude vise l'atteinte d'un objectif général et des objectifs spécifiques ci-après :

##### **4.1. Objectif général**

L'étude vise à montrer l'intérêt de l'inscription du concept « Communication pour le développement humain durable » au patrimoine de l'humanité, et ce face à ladégradation persistante et alarmante des conditions de vie.

Cet objectif est décliné en objectifs spécifiques.

##### **4.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques poursuivis se présentent ainsi qu'il suit :

- préciser que l'humanité regorge d'énormes potentialités, des ressources et des atouts d'une évidence incontestable, notamment en Afrique ;



- montrer que le crime éperdu contre l'humanité souffrante, majoritairement analphabète et illettrée, perdure en Afrique ;
- décélérer la dégradation persistante et alarmante des conditions de vie en Afrique via l'inscription du concept « Communication pour le développement humain durable » au patrimoine de l'humanité.

L'originalité des fondements méthodologiques met en évidence l'approche de l'étude.

### **5. Approche de l'étude**

La présente étude qui renvoie simplement à une approche pédagogique fondée sur l'observation et l'expérimentation, met en évidence la situation patrimoniale et comptable de l'Afrique qui regorge d'énormes potentialités. A terme, les citoyens se montreront plein d'ardeur et d'empressement en faisant preuve d'humanité.

En effet, les risques de dégradation environnementale afférents aux causes anthropiques, notamment les activités socioéconomiques, la prédation, l'exploitation effrénée des ressources, subsistent. Entre autres : le réchauffement climatique, la montée des eaux, les sécheresses incompressibles, la déforestation. Autrement dit, en dépit des réalisations,

déclarations, affirmations ou évocations ci-après qui, du reste, sont assimilables aux incantations ou aux slogans, le patrimoine de l'humanité se dégrade de façon alarmante et compromet la jouissance d'un développement durable : en 1972, la conférence de Stockholm ; de 1983-1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement ; en 1992, la conférence tenue à Rio de Janeiro (Brésil) ; en 1994 à Ålborg (Danemark) ; en 1997 à Kyoto (Japon) ; en 2002 à Johannesburg en Afrique du Sud ; en 2015 à Paris, la COP 21, rendez-vous des politiques et des défenseurs de l'environnement pour tenter de sauver le monde, devant la menace plus pressante de la dégradation des conditions environnementales et de vie ; la 5ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 5) du 1er au 3 juin 2013 ; 10 janvier 2014 à Abidjan, le Premier Ministre nippon, M. Shinzo Abe avec treize Chefs d'Etat sur les quinze que compte la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont tenu le énième sommet CEDEAO-Japon sur le développement de l'Afrique.

Il est permis de déduire que de crises conjoncturelles en crises conjoncturelles dues aux fluctuations climatiques, la jouissance du patrimoine de l'humanité sera purement et simplement compromise pour induire une crise structurelle. A titre illustratif, selon le rapport annuel édition 2014 publié par

L'Africa Progress Panel, un groupe de réflexion animé par une dizaine de personnalités et dirigé par l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), M. Kofi Annan, environ 50 milliards de dollars sont extraits de façon illégale de l'Afrique subsaharienne chaque année, soit plus que l'ensemble des investissements publics dans la santé. Cette zone du continent perd également environ 20 milliards de dollars par an à cause du pillage, voire de l'exploitation illégale des forêts et des océans du continent. Hélas, ce montant qui représente 5,7% du PIB du continent africain, soit le plus fort taux au monde, place la zone en question au premier rang devant l'ensemble des pays en développement (4,0%), l'Asie (4,1%) et l'Europe centrale et orientale (4,5%).

L'analyse approfondie et l'appréciation judicieuse des facteurs qui sont à l'origine de l'échec de toutes les stratégies offensives, exigent de manière impérative, un développement articulé.

## Développement articulé

1. L'humanité regorge d'énormes potentialités, des ressources et des atouts d'une évidence incontestable, notamment en Afrique

Absurde, peut-être, mais pourtant vrai ! L'Afrique regorge d'énormes potentialités du marché extérieur, intérieur, des ressources

multiformes, multidimensionnelles. Elle dispose également des atouts d'une évidence incontestable et susceptibles d'amorcer son essor socioéconomique.

### 1.1. Quelques ressources minérales et minéraux précieux

Toutes les statistiques socioéconomiques concordent et s'accordent sur les richesses, les ressources minérales et en minéraux précieux de l'Afrique : charbon, pétrole, gaz naturel, grands gisements d'or, diamants, cuivre, bauxite, manganèse, nickel, platine, cobalt, uranium, germanium, lithium, titane, phosphates, minerai de fer, chrome, étain, zinc, plomb, thorium, zirconium, vanadium, antimoine, béryllium, argile, mica, soufre, sel, natron, graphite, calcaire, gypse et phosphate.

L'analyse de ces statistiques fiables, renseigne à suffisance sur l'énorme scandale du génie géologique de l'Afrique : un tiers de l'uranium mondial est fourni par l'Afrique, notamment par l'Afrique du Sud, le Niger, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Gabon ; environ 20 % des réserves de cuivre du monde se concentrent en Zambie, en République démocratique du Congo, en Afrique du Sud et au Zimbabwe ; s'y rajoute le fer des régions forestières et tropicales d'Afrique ; la République démocratique du Congo possède environ 90 % des gisements de cobalt connus dans le monde ; les granites, les schistes et les gneiss issus des

roches cristallines anciennes, recouvrent au moins un tiers de la superficie de l'Afrique ;la Sierra Leone détient quant à elle, les plus grandes réserves de titane connues ;mentionnons également les salines de la lisière du Sahara ;l'Afrique (notamment l'Afrique du Sud, suivie du Zimbabwe, la République démocratique du Congo et le Ghana à travers l'or de Nubie et de Koush, l'or de la zone soudanienne et du Zimbabwe) fournit près des trois quarts de l'or mondial ;les gemmes et les diamants industriels proviennent quasiment des mines de l'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, de l'Angola, de la République centrafricaine et du Botswana ;le Nigeria, la Libye, l'Algérie et l'Angola sont parmi les premiers producteurs mondiaux de pétrole ;l'Algérie est le premier exportateur de gaz naturel ;les barrages d'Assouan sur le Nil, d'Akosombo sur la Volta au Ghana, d'Kariba et de Cabora Bassa sur le Zambèze, figurent au nombre des plus grands barrages du monde enregistrés depuis les années 1950.

Pour mieux édifier les populations à s'activer pour le développement humain durable de l'Afrique, scrutons quelques images très fortes.

1.2. Voici une percutante illustration de l'énorme potentialité du continent

L'image très forte contenue dans l'ouvrage intitulé « Histoire générale de l'Afrique, Méthodologie et préhistoire africaine volume 1 » confirme l'énorme potentialité et les ressources du continent. En substance, l'œuvre indique que la zone cuprifère du Shaba (Zaïre) s'étend sur plus de 300 kilomètres. De ce fait, elle contient les plus vastes gisements de cuivre du monde et les plus riches gisements de radium et de cobalt. Signalons également que la région couverte par l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, regorge de minerais tels que le platine, le chrome et l'amiante. En Afrique du Sud, la concentration des roches diamantifères occupent une place prépondérante dans le monde. D'autres gisements ont été découverts en Tanzanie, en Angola et au Zaïre. L'Afrique du Sud, le Ghana et le Zaïre regorgent de mines d'or. L'étain est localisé au Zaïre et dans le Nigeria.

En ce qui concerne les ressources végétales, mentionnons que la région méditerranéenne de l'Afrique du Nord est avant tout un continent de prairies et de réserve d'antilopes, de gazelles, de girafes, de zèbres, de lions, de buffles, de bubales, des éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames. Trente-huit familles de mammifères sont dénombrées. Des herbes vivaces d'une grande

variété recouvrent plus de 50 % de la superficie totale et la forêt occupe environ 20 %.

2. Le crime éperdu contre l'humanité souffrante, majoritairement analphabète et illettrée, perdue en Afrique

2.1. Des stratégies offensives au cercle vicieux de la paupérisation

L'Afrique est le continent le plus ravagé par les conflits. En effet, il a été enregistré durant la période 1990-2000, 19 conflits armés majeurs, allant des guerres civiles à la guerre Érythrée-Éthiopie de 1998-2000. En 1994, le gouvernement rwandais a organisé dans l'intervalle de deux mois, le massacre systématique de près d'un million de la minorité Tutsi par les milices Hutu à Kigali.

Dans ce cadre, l'Atlas stratégique 2008 indique que sur 35 conflits graves répertoriés dans le monde, 13 sont situés en Afrique soit 37,14%. Les enfants et les jeunes sont enrôlés d'office dans l'armée active ou dans les milices armées. Human Rights Watch, 2005 indique que le Soudan seul compte environ 100 000 jeunes ex-combattants. La même source précise que pour le contrôle des matières premières, des guerres civiles éclatent et appauvrissent les populations locales. En effet, la guerre civile de Dafour qui a fait plus de 300 000 morts visait le contrôle de certaines ressources et un nettoyage ethnique.

Au reste, par un cercle vicieux, ces conflits entraînent la pauvreté puis des conflits socioéconomiques, ce qui favorise l'éclatement d'autres conflits de grande envergure qui aboutissent à l'appauvrissement ou à la paupérisation. Et pourtant, soucieux de préserver la paix sur le continent, les stratégies offensives ci-après ont été mises en œuvre : l'OUA a été créée en 1963 ; l'OUA devient en 2002, l'Union africaine ; en 2008, sur 88 000 casques bleus de l'ONU déployés dans le monde, 61 000 sont engagés en Afrique dans huit conflits ; pour les Nations unies, la facture militaire africaine atteint 5,5 milliards de dollars sur un total mondial de 7,2 milliards de dollars soit (76.39%) ; en valeur, la France est entre 1998 et 2005, le premier fournisseur d'armement de l'Afrique.

Malgré toutes ces stratégies offensives, le crime éperdu contre l'humanité perdure.

2.2. Psychose et névrose d'échec : l'humanité ploie encore sous le poids d'une pauvreté indigne

Les estimations de la Banque mondiale (février 2014) corroborent le statut social de l'humanité qui ploie encore sous le poids d'une pauvreté indigne et, qui plus est, symptomatique du faible niveau de développement, et d'une corruption galopante et endémique. À l'évidence, le nombre de personnes que la crise alimentaire récente a fait sombrer en 2009 dans l'extrême pauvreté varie de 50 à 90 millions,



portant de ce fait, l'effectif de la population des pays en développement plongé dans le dénuement à 1,2 milliard de personnes et celui vivant dans l'extrême pauvreté à un milliard.

De l'étude et de l'analyse du constat apocalyptique de la même source qui frise une véritable catastrophe socioéconomique, il ressort que si aucune action n'est entreprise maintenant en faveur des populations qui souffrent de la faim de manière chronique, 200 000 à 400 000 enfants supplémentaires dans le monde pourraient mourir chaque année, soit 1 400 000 à 2 800 000 enfants d'ici à 2015. Tristement célèbre pour son score afférent aux indicateurs sociaux, l'Afrique occupe, après l'Amérique latine qui est une région où les riches profitent de la majeure partie des ressources nationales, la deuxième position mondiale en matière d'inégalité de revenu. Cette situation tend à empirer en Afrique subsaharienne avec 30 % des personnes vivant dans le dénuement le plus complet au monde et 26 % quant au taux de prévalence de la malnutrition infantile. Quatre pays africains rassemblent à eux seuls près de 52 pour cent des pauvres du continent : le Nigéria (25,89 %), la République démocratique du Congo (13,6 %), la Tanzanie (6,8 %) et l'Éthiopie (5,2 %). De surcroît, la croissance économique fulgurante de l'Afrique ne s'est pas toujours traduite par une amélioration du niveau de vie.

Tout compte fait, l'Afrique demeure un continent riche dont le mode de vie des populations aurait pu en faire un modèle de développement durable. Cependant, mue par l'exaspération de l'extrême pauvreté, elle reste à ce jour malheureusement l'objet du

népotisme, de la gabegie totale, des crimes, voire d'une délinquance économique et financière.

3. L'inscription du concept « Communication pour le développement humain durable » au patrimoine de l'humanité, peut décélérer la dégradation persistante et alarmante des conditions de vie en Afrique

### 3.1. Une action préventive, anticipatrice ou de précaution

En lieu et place d'un antidote contre le crime de l'humanité, la quasi-totalité des populations secouées par la crise de la cohésion sociale, assistent sans esprit de discernement à la profusion d'images. Appartenant à l'inconscient collectif, ces images qui sont le plus souvent couplées de slogans ou des incantations percutants du développement, émerveillent les paisibles populations. Aujourd'hui, il apparaît comme une évidence que les résultats de ces slogans et incantations n'ont guère été probants.

A partir de ce constat, nous avons opté pour une action (S. DJENGUE, 2012) préventive, anticipatrice ou de précaution. Cette action se situe en amont de la protection environnementale contre toute forme et toute nature de crime contre l'humanité. Du coup, il ne nous paraît pas rationnel d'attendre que survienne la catastrophe ; il faut prendre dès maintenant même, des mesures

appropriées et préventives pour l'empêcher. De ce qui précède, il résulte que le dénouement du crime actuel contre l'humanité, passe par l'inscription de la communication pour le développement humain durable au patrimoine de l'humanité. Cette formule suscite la participation intégrale de toutes les populations au processus décisionnel. Ce faisant, elles sortiront d'un statut passif, théorique et potentiel de bénéficiaires pour être responsabilisées dans la gestion des intérêts de leur communauté, du patrimoine de l'humanité. Il s'agit donc d'un développement centré sur l'homme et soucieux des intérêts des générations futures.

### 3.2. Posons le postulat

Si le patrimoine de l'humanité avait été effectivement et rationnellement accessible à tous dans son entièreté, et en temps réel, la dégradation alarmante et persistante des conditions de vie, aurait de manière plus que proportionnelle chuté. Il est donc évident de s'assurer que l'utilisation et la justification au premier franc du patrimoine de l'humanité, correspondent à un besoin réel et contribuent subséquemment à juguler le crime actuel. Logiquement, le nombre des auteurs, coauteurs, complices et de ceux qui profitent d'une manière ou d'une autre du crime contre l'humanité, diminuerait considérablement sous bénéfice d'inventaire de ce postulat.

En effet, le Créateur a accordé aux questions environnementales et de vie, le plus grand prix, et ce à travers la diversité, la beauté et la richesse commune à tous les habitants de la terre. De là, notre planète fournit de l'air respirable, de l'eau potable, des animaux, des champignons, des plantes comestibles, toute sorte de matières premières, etc. Sans les plantes et les animaux, sans les écosystèmes dans leur ensemble, la terre ne serait plus vivable pour l'homme. Le concept « Communication pour le développement humain durable » indique que ce monde vivant et sa diversité qui constitue un patrimoine naturel, devrait être respecté, protégé, sauvegardé, amélioré et légué en bon état ou à l'état pur aux générations futures. Au demeurant, ce plus grand prix décerné à un tel patrimoine naturel, est susceptible, toutes choses égales par ailleurs, de faire prévaloir le principe d'équité. Malheureusement, les nouvelles sur les cataclysmes naturels, socioéconomiques ou budgétaires sont quasi quotidiennes. A la série des tremblements de terre, tsunamis, typhons, glissements de terrain, éruptions volcaniques, érosion côtières, etc. s'y rajoutent les crimes économiques et financières (S. DJENGUE, 2013), vecteurs de la recrudescence de la paupérisation. Ce triste sort est bel et bien en déphasage avec la célèbre formule de Gaston Jèze, considéré souvent dans les milieux universitaires comme le « Pape » des finances publiques :

« Il y a des charges publiques, il faut les couvrir ». Mais en amont de la plupart de la chaîne de ces cataclysmes qui font du continent africain leur champ de prédilection, la responsabilité civile, voire pénale de l'homme ou des cadres impitoyables et âpres au gain, se trouve établie.

### 3.3. Implémentation par une cartographie géolinguistique du patrimoine de l'humanité

Pour aboutir à une implémentation judicieuse et pertinente, il est indiqué que la cartographie géolinguistique du patrimoine de l'humanité qui comprend également plusieurs pays pauvres et majoritairement analphabètes et illettrés, soit effective. En formant de ce fait la portion du territoire soumise aux ondes de propagation d'un émetteur qui assure la réception, la couverture du patrimoine de l'humanité doit avant tout, briser les entraves linguistiques.

En effet, à quoi servirait une réécriture prônée des instruments de gestion des finances publiques, à laquelle des légions de réformateurs s'attèlent si tant pour une population majoritairement analphabète et illettrés ? Autrement dit, dans sa forme actuelle, quel usage un tel peuple qui a l'obligation de suivre tout emploi du patrimoine de l'humanité, ferait des lois de finances et autres actes réglementaires ? La franchise intellectuelle et morale recommande de reconnaître que plusieurs des 1,1%

(INSAE, 2013) qui ont le niveau de l'enseignement supérieur au Bénin, éprouvent de sérieuses difficultés pour comprendre ces documents, à la limite désincarnés et touffus, car souvent élaborés dans un flou artistique.

De ce fait, l'introduction de la cartographie géolinguistique du patrimoine de l'humanité dans la gouvernance, renforce la nécessité absolue d'inscrire à tout prix, et ce pour l'utilité publique, la communication pour le développement au patrimoine de l'humanité. Cette option résulte de la commutation, de la combinaison et de l'exploitation optimale des ressources linguistiques ; il apparaît comme le socle et la matrice d'un véritable développement fondé sur une participation de qualité et de mobilisation des citoyens à travers une communication de masse sans entraves. Aussi sont-ils à jamais motivés pour servir autrement l'humanité mise en coupe réglée.

#### **3.4. Communiquer pour corriger la dégradation des conditions environnementales et de vie**

Inscrire la communication pour le développement humain durable au patrimoine de l'humanité, peut bel et bien atténuer dans une certaine mesure, la dégradation des conditions environnementales, et ce en agissant rationnellement sur les éléments constitutifs des activités anthropiques du phénomène.

La pollution peut être atténuée de manière plus que proportionnelle en contrant par exemple, la contamination de l'air, de l'eau ou du sol par des substances qui altèrent le fonctionnement naturel des écosystèmes, ainsi que la qualité de vie et la santé humaines. Il s'agira d'éviter par tous les moyens de communication, les rejets des usines industrielles, des incinérateurs, des moteurs à combustion interne, les rejets domestiques et municipaux, les déchets nucléaires, le déversement dans les milieux aquatiques des insecticides, d'herbicides, des pesticides, des fongicides et d'hydrocarbures de diverses origines.

Des mesures de précaution peuvent être prises pour contrer les marées noires par le déversement dans les milieux aquatiques de grandes quantités de produits pétroliers qui provoquent la mort de la flore et de la faune en décimant tout sur leur passage.

Des mesures de précaution peuvent être prises également pour contrer les dangers publics ou les menaces pour la sécurité ou l'existence humaine, dues notamment au phénomène de l'effet de serre additionnel.

La prévention contre les risques afférents au phénomène du smog, implique un contrôle des fumées des hauts-fourneaux, une réduction des émissions de gaz des fonderies et autres

entreprises industrielles, et un contrôle des gaz d'échappement des voitures, des camions et des incinérateurs. Elle permettra de protéger l'humanité contre le brouillard polluant composé d'un mélange de particules solides et liquides qui réduit la transparence de l'air, irrite souvent les yeux, le système respiratoire et cause également la mort.

Le déséquilibre de l'écosystème très fragile et sans défense, continue d'être mis en péril par l'homme. En l'espèce, ce phénomène est essentiellement imputé aux causes anthropiques de la raréfaction ou de la disparition de nombreuses espèces, animaux, plantes (biodiversité) qui, du reste, sont en danger car, menacés et condamnés à disparaître. Cependant, ce déséquilibre peut être contré en évitant autant que faire se peut, l'introduction d'une nouvelle espèce, d'une maladie importée ou d'un nouveau prédateur prêt à tout décimer. Il faut éviter également la cueillette des fleurs, la transformation des prairies en pâturage, la chasse excessive, l'extension des villes, la destruction des forêts, la capture d'espèces sauvages et d'espèces végétales rares, l'assèchement des marécages, des rivières etc.

### **3.5. Communiquer pour corriger le déséquilibre et l'inégalité dans la répartition des ressources humaines**



En outre, l'analyse de la répartition des ressources humaines, met en évidence un déséquilibre régional et une inégalité préjudiciables à la lutte contre la dégradation persistante des conditions environnementales et de vie. Ce mode de gestion hasardeuse est en déphasage avec le style de leadership de (J. BODIN, 1530-1596) qui défend la thèse selon laquelle il n'y a ni richesse ni force que d'hommes... . Les ressources humaines sont les premières richesses d'une nation et le fondement de son développement durable. Pour amorcer leur développement, les dragons de l'Asie ont assuré le développement de leurs ressources humaines. Considéré aujourd'hui comme père de l'économie politique, (A. SMITH, 1723-1790) soutient également qu'il n'y a de richesse que d'hommes. Le travail est le seul fondement de la valeur. (J. Ford, 1894-1973) abonde dans le même sens et s'exclama « Détruisez mes usines, enlevez-moi mes voitures et mes biens, mais laissez-moi mes hommes et je recommencerai ». Dès lors, il paraît évident que la base de tout développement est la ressource humaine.

À l'évidence, ce processus converge vers l'oxygénation de l'économie par une transparence intégrale, pure, parfaite et la protection du patrimoine de l'humanité. Somme toute, le modèle est susceptible d'humaniser le développement durable qui doit être non mécanique mais concomitamment global et

multidimensionnel afin de valoriser les ressources d'une communauté linguistique par et pour ses membres.

## **Conclusion**

Aucun gouvernement, aucun régime, qu'il soit révolutionnaire ou démocratique, de « changement » ou de « refondation », du nouveau départ, de la rupture ou de la nouvelle conscience, n'a encore atteint le noble objectif de croissance et de développement humain durable dans plusieurs pays en Afrique. Et pourtant, ce continent regorge d'énormes potentialités et dispose des ressources et des atouts d'une évidence incontestable, susceptibles de juguler le crime contre l'humanité.

Somme toute, l'humanité est quasiment en proie à une incertitude résultant essentiellement de la dégradation persistante et alarmante de son environnement. Le patrimoine de l'humanité est quasiment détourné et pillé, entraînant l'instauration graduelle et systématique de la délinquance socioéconomique et financière. C'est un scandale qui gangrène l'économie, freine le développement humain et durable, conduit à la paupérisation de l'humanité.

## **Références bibliographiques**

- Acteurs publics, 2015, *L'Afrique victime de la fracture numérique*

- AFRICA Progress Panel, 2014 Rapport annuel
- BODIN Jean, 1976, les Six Livres de la République, Paris, Librairie générale
- J. Ki-Zerbo, Histoire générale de l'Afrique, *Méthodologie et préhistoire africaine*. Publié par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1re édition, 1980 1re réimpression, 1984 2e réimpression, 1989 3e réimpression, 1995 4e réimpression, 1999
- MECCAG, 2006. Document d'orientation stratégique pour la période 2006-2011.
- [www.agencececofin.com](http://www.agencececofin.com) : rapport publié par la Banque Mondiale
- [www.agencececofin.com](http://www.agencececofin.com), citant une lettre adressée par le Ministère ivoirien des Finances au Fonds monétaire international (FMI) le 12 juin 2015 ; cette lettre était jointe à une demande d'extension d'un accord de Facilité Elargie de Crédit (FEC)
- [www.beninsante.bj](http://www.beninsante.bj)